

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 10

Séance du 25 juin 2025  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du  
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025  
Date de transmission : 01/07/2025  
Date de mise en ligne : 02/07/2025

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 9<sup>ème</sup> QUESTION

### Attribution de fonds de concours (DELIBERATION n°2025-094)

Par délibérations du 26 mai 2021 et du 26 juin 2024, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération a approuvé le règlement d'attribution et de gestion des fonds de concours pouvant être versés à ses communes membres.

En se référant à ce règlement et sur avis favorable du Bureau, il est proposé au Conseil de Communauté d'attribuer les fonds de concours sur l'enveloppe normée suivants :

01. Un fond de concours de 55 874,95 € HT à la commune de BARTENHEIM pour financer des travaux de rénovation de la chaufferie du complexe sportif Espace 2000. Ces travaux, d'un montant global de 312 125,16 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

02. Un fond de concours de 728,00 € HT à la commune de BRINCKHEIM pour financer le remplacement des fenêtres de la salle polyvalente. Ces travaux, d'un montant global de 1 456,00 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

03. Un fond de concours de 5 846,18 € HT à la commune de KOETZINGUE pour financer l'achat d'équipements, de casques et de tenues de pompiers. Ces acquisitions, d'un montant global de 11 692,36 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « achats d'équipements (investissement) pour les Centres de Première Intervention (CPI) » ;

04. Un fond de concours de 4 930,42 € HT à la commune de MAGSTATT-LE-BAS pour financer le remplacement du système de chauffage à la salle communale et mise en place d'une régulation connectée. Ces travaux, d'un montant global de 9 860,85 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » ;

05. Un fond de concours de 5 533,85 € HT à la commune de NEUWILLER pour financer la mise aux normes électriques du pôle civique. Ces travaux, d'un montant global de 11 067,70 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux de mise aux normes électriques » ;

06. Un fond de concours de 2 423,13 € HT à la commune de STETTEN pour financer le remplacement du système de chauffage à la salle polyvalente par une pompe à chaleur. Ces travaux, d'un montant global de 4 846,26 € HT sont éligibles au titre de la sous-enveloppe normée rubrique « études suivies de travaux et travaux d'efficacité énergétique » .

Après délibération, le Conseil de Communauté  
- approuve à l'unanimité ces propositions.

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 27 juin 2025

La Secrétaire de séance,

  
Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

  
Jean-Marc DEICHTMANN

